



UNE MUTATION CULTURELLE EN COURS EN FAVEUR DE L'EAU ET DES RIVIÈRES

L'eau, encore et toujours. L'eau qui court ou se repose, vivante et fragile dans les rivières, ruisseaux, fleuves, nappes, zones humides avec toutes les créatures libres qui les peuplent, sources d'émerveillement.

Le regard plus attentif que nous portons désormais sur cet élément de la nature conduit à l'évolution des pratiques, notamment sur la question de la gestion des inondations : les crues de cet hiver ont démontré notre vulnérabilité et l'idée de protéger et restaurer les hydrosystèmes mûrit. Elle doit être largement partagée, consensuelle, mêlant élus, scientifiques, entreprises, organisations citoyennes, Etat.

Le Fonds, qui poursuit sa lente transformation, veut participer à cette évolution en élargissant ses missions. Le processus se poursuit, et en ce printemps électoral, les signes de renouveau sont là, comme en témoigne [une récente tribune du Monde](#).
Réjouissons-nous.

Bonne lecture !

Martin Arnould - *Président*

ACTUALITÉS

ET SI LA RIVIÈRE DRÔME FAISAIT ALLIANCE ?

Aux 24^{èmes} Rencontres de Die, nous avons franchi une étape symbolique mais essentielle, le lancement du programme «**Faire Alliance avec la rivière Drôme**» pour donner une voix aux écosystèmes aquatiques.

Ce projet est lancé par un collectif dont la cellule mère réunit le Fonds, l'association Ecologie au Quotidien, Codyter, des membres du réseau LICHEN et des citoyen·nes engagé·es pour la préservation du vivant.

Ce moment fort de ces rencontres fut la simulation d'une réunion du **Conseil des Espèces de la Rivière Drôme (CERD) !**

IMAGINEZ-VOUS...

Nous sommes en 2030 et la loi impose de négocier avec le vivant.

Dans cette fiction, ce ne sont plus seulement des usagers humains qui parlent et débattent à partir de leurs intérêts, mais des représentant·es du lit de la rivière, des poissons, des oiseaux, de la ripisylve, des batraciens...

Pour en savoir plus, [lisez notre post LinkedIn détaillé](#), et pour aller plus loin sur ces méthodes de concertation inter-espèces quelques ressources : [LICHEN](#) et [LOFB](#).



LE TARAVO, «SITE RIVIÈRES SAUVAGES» MENACÉ PAR TROIS PROJETS DE MICROCENTRALES

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST UNE NÉCESSITÉ

Personne n'en doute. La conservation de la biodiversité l'est tout autant, comme l'indique [le rapport de l'Observatoire National de la Biodiversité](#) de février 2025 qui indique que la dégradation des divers milieux humides s'est poursuivie ces 10 dernières années sur 41 % des sites emblématiques du pays, en particulier dans les plaines alluviales.

Le rythme de la préservation reste **trop lent**. Préserver nos ultimes rivières sauvages et leurs richesses naturelles doit passer en haut de l'agenda. Pourtant, sur le Taravo, joyau méditerranéen Corse labelisé en 2017, trois projets de microcentrales, pour une puissance totale de 1,4 MW ont été récemment soumis à enquête publique, en prétextant la décarbonation de notre mix énergétique.

La note technique du Conseil scientifique de l'Association du réseau des Rivières Sauvages, la position du Chant des Rivières ainsi que la mobilisation d'associations locales et nationales a permis **le retrait du projet sur le Taravo !** C'est une première victoire, mais restons mobilisés car les projets sur les affluents sont toujours dans l'attente d'une décision suite à la consultation publique.

EN SAVOIR PLUS

Le Fonds en partenariat avec le Fonds Clamor Terrae a rappelé ces positions sur la petite hydroélectricité



UN PARTENARIAT AVEC LE FONDS DE DOTATION REWILDING-FRANCE



Une convention a été signée en ce début d'année et a pour objet de préciser les modalités de partenariat entre nos deux entités pour la mise en œuvre d'initiatives visant à préserver les tronçons de rivières naturels et sauvages des Alpes du Dauphiné.

1. ECHANGES DE DONNEES, CONSEIL ET EXPERTISE

2. RECHERCHE CONJOINTE DE FINANCEMENTS

pour mettre en œuvre les actions identifiées comme prioritaires :

- La renaturation de rivières et des écosystèmes associés (Zones humides, tourbières...)
dans les Alpes du Dauphiné.
- La mise en réseau des entreprises et opérateurs économiques qui valorisent les rivières préservées.

3. DES ACTIONS D'ANIMATION

à destination de personnes extérieures au partenariat afin de diffuser l'information sur les bonnes pratiques de gestion.

DÉCOUVRIR REWILDING FRANCE

UNE NOUVELLE CHARTE ÉTHIQUE POUR 2026 !

«LA RENATURATION DES COURS D'EAU EST UN CHANTIER D'AVENIR !»

Nous sommes fiers de dévoiler notre **nouvelle Charte Éthique**, un cadre de référence pour garantir que chaque partenariat serve durablement la protection de nos écosystèmes aquatiques.

POURQUOI CETTE CHARTE ?

Parce que la **transparence et l'intégrité** sont au cœur de notre action. Ce document définit nos valeurs de coopération ouverte et précise les principes qui guident nos relations avec nos mécènes et donateurs.

Nous sommes ravis d'annoncer que **a river in the garden** est la première entreprise à signer cette charte pour l'année 2026 et à s'ajouter à notre liste de donateurs fidèles et engagés ! Ils soutiennent notamment le Fonds à travers une opération de **produit partage** : une manière concrète et innovante de lier activité économique et préservation de la biodiversité.

VOUS SOUHAITEZ VOUS AUSSI DONNER ? OU CONNAISSEZ UNE ORGANISATION SOUHAITANT DEVENIR MÉCÈNE ?

Que ce soit par du mécénat financier, de compétence ou en nature, nous co-construisons des projets à haute valeur sociétale.





VISIONNEZ ICI LA VIDÉO DE NOS SOUTIENS À NE PAS MANQUER !

PARTENAIRES TERRAIN ET FINANCEURS, VOUS SOUHAITEZ
MENER UNE ACTION À NOS CÔTÉS AFIN DE PROTÉGER LES
DERNIÈRES RIVIÈRES SAUVAGES EN 2025 ?

COOPÉRONS POUR MAXIMISER NOTRE IMPACT !

VOUS SOUHAITEZ CONTINUER À NOUS AIDER À AGIR ?

Faites un don : de quelques euros à l'infini, nous avons besoin de soutien financier pour mener à bien nos actions de protection et conservation des Rivières Sauvages !

Parlez de nous : Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages a besoin donateurs particuliers ! Peut-être que vos amis, votre famille ou même votre employeur, peut apporter sa pierre à notre bel édifice et faire partie de cette communauté sensibilisée à la protection et sauvegarde des dernières rivières joyaux !

[Suivez notre actualité sur LinkedIn](#)

POUR DONNER, C'EST PAR ICI !

Vous souhaitez faire un don par chèque ou différemment ?

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AU FORMULAIRE DE DON

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure Rivières Sauvages
d'une manière ou d'une autre, **contactez-nous** !

À bientôt !

Règles générales pour l'apport en mécénat : Le Fonds de Dotation ne reçoit que des dons provenant de sociétés, d'entreprises, d'associations, d'autres fondations ou de particuliers à l'exception de tous financements publics. Selon les dispositions du code général des impôts, les dons sont défiscalisés à hauteur de 60 % pour les entreprises dans la limite de 0,5% de leur chiffre d'affaire HT et 66 % pour les particuliers dans la limite de 20% du revenu net imposable. Le Fonds pour la conservation des rivières sauvages est un Fonds de dotation déclaré au Journal Officiel du 1 Janvier 2011 en application de la loi du 4 août 2008 instituant les Fonds de dotation. Il adhère au Centre Français des Fonds et Fondations.

FONDS POUR LA CONSERVATION DES RIVIÈRES SAUVAGES

23, rue de la Fabrique, 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON, France

Contact : contact@fonds-rivieres-sauvages.fr

Développement des partenariats : Denis CAUDRON - 06 85 31 40 06